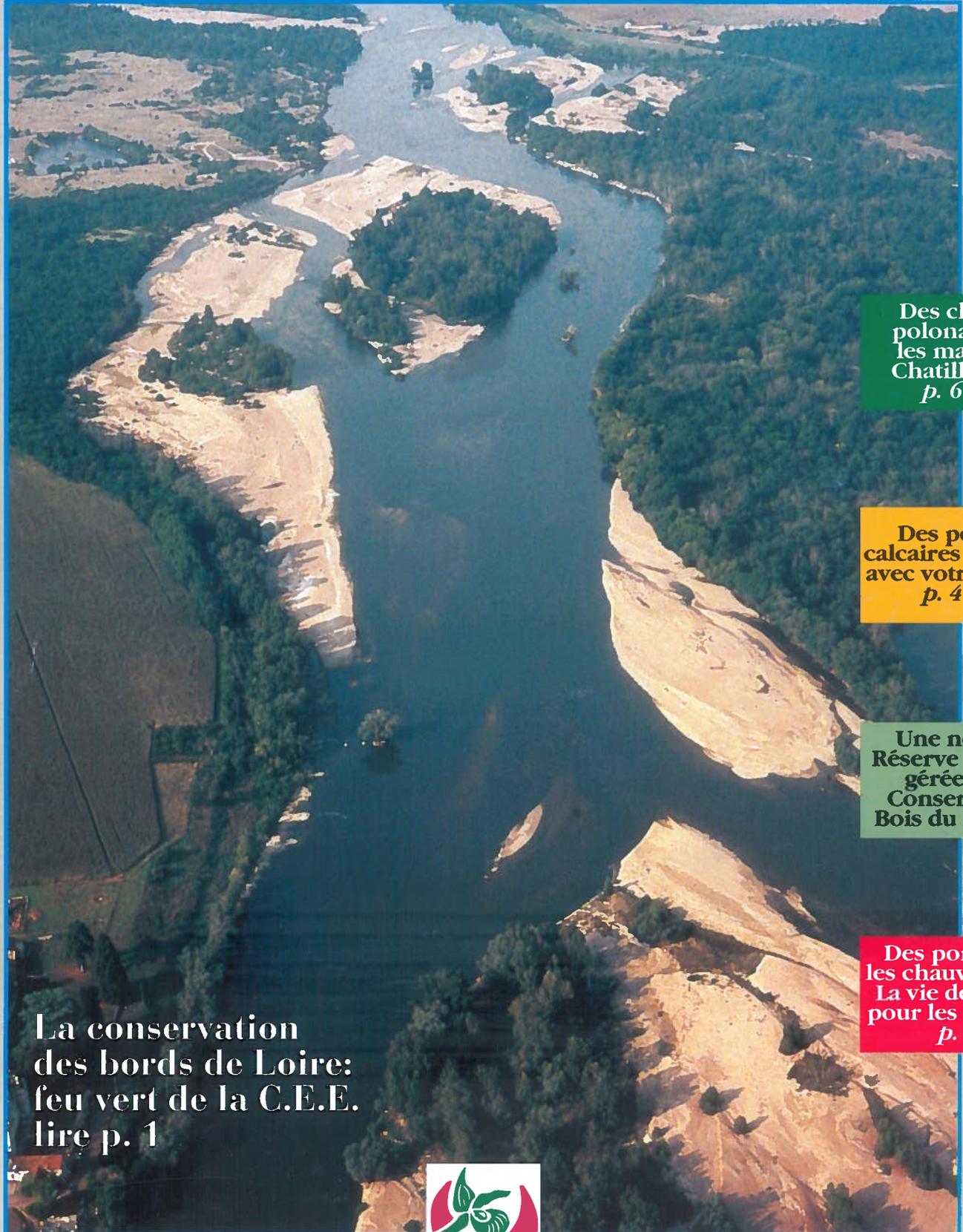


LE SABOT DE VENUS

LA LETTRE DU CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS

N°2 FEVRIER 1993

ISSN 1164-5628



**La conservation
des bords de Loire:
feu vert de la C.E.E.
lire p. 1**



**Des chevaux
polonais dans
les marais du
Chatillonnais.
p. 6 et 7.**



**Des pelouses
calcaires protégées
avec votre soutien
p. 4 et 5.**



**Une nouvelle
Réserve Naturelle
gérée par le
Conservatoire:
Bois du Parc. p. 3**



**Des ponts pour
les chauves-souris
La vie de château
pour les crapauds
p. 10.**



LE SABOT DE VENUS

N°2 - FEVRIER 1993

ISSN 1164-5628

revue publiée par le :

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS

B.P. 110 - 21803 Quétigny

Tél.: 80 71 95 55



Association d'intérêt général déclarée en 1986
avec des buts précis :

- Assurer la maîtrise foncière ou d'usage de tout milieu naturel bourguignon remarquable.
- Gérer les terrains ainsi maîtrisés.
- Réaliser des dossiers et des demandes de protection de sites naturels.
- Mettre à la disposition des associations et des particuliers des conseils techniques et de la documentation.
- Communiquer au public les notions de patrimoine naturel et de conservation de la nature.

Directeur de la publication :

Jean Louis Clavier

Directeur de la rédaction :

Alain Chiffaut

Ont collaboré à la rédaction
de ce numéro :

Marc Borrel, Thomas Barral,
Eric Morhain, Régis Desbrosses,
Alain Chiffaut.

Comité de lecture:

Jean Louis Clavier, Pierre Baccot, Gilles
Pacaud, Jean Charles, Eric Morhain, Régis
Desbrosses, Françoise Grajdura.

Crédits photos:

Alain Chiffaut: 1, 2G, 3H, 3D,
4, 13, 7C, 7B, 8, 10D. - Régis Desbrosses: 10G
Eric Morhain: 13B - Philippe Vorbe: 5B
Marc Borrel: 2H - Thomas Barral: 3B - Thierry
Demeuron: 7H - Serge Delmas (Scetauroute):
13H - B. Sonnet: 5H - GODY: 12H -
M. Goguey: 2B

Dessins: Stéphane Royer

Maquette : Alain Chiffaut

Flashage et photogravure: Interligne

Impression : SEMCO

Publication gratuite
destinée aux adhérents et donateurs
Reproduction autorisée en citant la source

Dépôt légal : 1er trimestre 1993

EDITO

A la fin des années cinquante, quand je me suis intéressé, dans la Nièvre, à la sauvegarde des milieux naturels ravagés par divers modes, discutables, d'aménagement du territoire, l'avenir n'était pas rose. Le maintien de la flore et de la faune sauvages ne pesait pas lourd en regard des impératifs économiques du moment. Trente ans après, la machine adverse n'a pas désarmé, c'est certain, mais elle ne bénéficie plus d'une confiance inébranlable. Dans le même temps, la prise en compte de la conservation du patrimoine naturel gagne du terrain et les moyens financiers et humains nécessaires sont chaque jour plus importants. Le présent "Sabot de Vénus" l'explique largement et il y a lieu d'être raisonnablement optimiste.

Jean Louis Clavier
Président du Conservatoire

Sommaire

Protection des bords de Loire et du Doubs	1
Réserve Naturelle de La Truchère-Ratenelle	2
Réserve Naturelle de Bois du Parc	3
Pelouses calcaires	4
Marais du Châtillonnais	6
Vie interne	8
Chauves-souris et crapauds	10
La page du lecteur	11
Brèves	12
La Gravière des Maillys	13

Couverture:
Les "tresses" de la Loire.
pb. JL Clavier



Protection des bords de Loire et du Doubs

Un programme très important vient d'être signé par la C.E.E. et l'Etat français en faveur des milieux naturels liés à la Loire. Plusieurs sites sont retenus sur le territoire du département de la Nièvre ; le Conservatoire et le WWF seront les opérateurs pour leur conservation et leur gestion.

La Loire est appelée "le dernier fleuve sauvage d'Europe" par tous les biologistes et les écologues. Le mot "fleuve" étant en ce sens strict car il existe encore quelques rivières en bon état, comme le Doubs et l'Allier. Mais que veut dire "sauvage" pour un fleuve? Pour les partisans de sa domestication, cela veut plutôt dire cruel, imprévisible, impétueux et ils désirent le canaliser comme le Rhône et le Rhin. Pour les spécialistes de l'environnement, cela signifie qu'il a encore une certaine marge de liberté (contre les digues établies il y a plusieurs siècles).

Un fleuve libre.

Il peut remodeler sans cesse son lit, créant une île par ici, reprenant une grève par là. Cette activité de destruction et de création dans le lit mineur (on parle "d'équilibre dynamique") crée une grande diversité qui profite aux plantes et aux oiseaux, tels que les sternes, le gravelot, l'oedicnème, les oies sauvages. Ses inondations apportent de l'eau et des limons à tous les milieux associés du lit majeur: prairies inondables, bras morts, mares,... en les ravivant.

Des menaces pour son équilibre.

La modification de l'hydraulique consécutive aux barrages sur la Loire et l'Allier, en amont, a déjà des conséquences, comme l'évolution des pelouses sèches en landes à Genêt à balai. D'autres menaces se font sentir: l'intensification agricole ou, au contraire, l'abandon, des projets de gravières, l'urbanisation.



Une culture de savane africaine: les bords de Loire

C'est pourquoi les trois conservatoires Auvergne, Bourgogne et Centre, ainsi que le Fonds Mondial pour la Nature (WWF-France) ont bâti un projet commun qui a été présenté à la C.E.E. Ce programme d'action a été accepté fin 92. Pour la Bourgogne, il concerne quasiment tout le cours de la Loire et de l'Allier dans le département de la Nièvre.

Des moyens à la hauteur de l'enjeu.

La mission consiste à conserver les milieux naturels associés à la Loire parmi les plus riches, en les acquérant, les louant, ou en passant des conventions ; il s'agit également de gérer ces milieux et d'effectuer des travaux de réhabilitation, de les étudier finement, d'organiser un accueil du public.

Cette mission sera mise en oeuvre par le Conservatoire et le WWF qui se sont associés pour mettre en commun leurs moyens matériels et humains.

Elle sera suivie par un comité de pilotage rassemblant l'administration, les élus, la profession agricole,...

Outre la C.E.E. qui apporte 50% du budget, le Ministère de l'Environnement apporte son concours pour 25%. Le quart restant devrait être financé par le Conseil Régional de Bourgogne, le Département de la Nièvre, l'Agence de Bassin Loire-Bretagne, des sponsors, les dons du public. ●

Alain Chiffaut

LA RÉSERVE NATURELLE DE LA CHARITÉ/LOIRE

La zone concernée par ce classement: la Loire et son lit majeur de La Charité jusqu'à Tracy, soit environ 30 km. Il s'agit d'un secteur représentatif de la "Loire des îles", avec des plages de graviers, des îles, de belles forêts alluviales, des prairies sèches sur alluvions sableuses. Un grand nombre de plantes, d'oiseaux, d'insectes ne se rencontrent que là en Bourgogne. La population locale est sensibilisée depuis plusieurs années par la Direction Régionale de l'Environnement. La procédure d'enquête publique pour le classement en Réserve Naturelle a été lancée le 1/02/93.



LA BASSE VALLÉE DU DOUBS EST PROTÉGÉE

Le 2 juillet 1992, Monsieur le Préfet de Saône et Loire a signé un arrêté de protection de biotope pour une zone concernant 18 km du cours du Doubs, comprenant toute l'interdigue, soit 1500 ha environ. La zone protégée commence à l'entrée de la rivière dans le département jusqu'à Navilly (6 communes). L'arrêté interdit les activités suivantes: l'extraction de graviers, les enrochements, la destruction de la forêt riveraine, la divagation des chiens sur les plages et les îles (reproduction des oiseaux). Il limite la circulation des véhicules aux seuls chemins (pas de hors piste) ; il soumet à autorisation le retournement des prairies en cultures. Cette protection est le fruit d'un accord entre l'administration et les parties concernées: élus, agriculteurs, propriétaires, pêcheurs, chasseurs. Cependant, l'association des chasseurs de gibier d'eau a entamé une procédure d'attaque de l'arrêté. Cette réaction est d'autant plus surprenante que les chasseurs seront bénéficiaires de la protection du biotope des espèces gibier.

Régis Desbrosses



La Truchère-Ratenelle: le public aime!



Après bientôt deux ans de gestion par le Conservatoire, les premiers travaux sont visibles sur le terrain. En juillet 92, une dizaine de bénévoles ont passé 8 jours à installer des barrières, poser des panneaux d'information et créer un sentier de découverte.

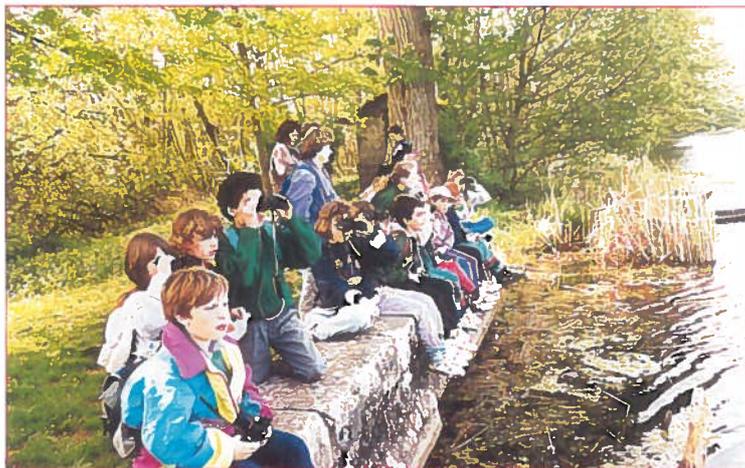
Ayant pris le parti de laisser l'accès aux piétons, à condition de limiter le piétinement et de respecter les propriétés privées, nous avons défriché un ancien chemin communal qui traverse les dunes. L'accès aux voitures est limité par des bornes en bois. Aux différentes entrées de ce chemin, 4 panneaux d'information annoncent l'intérêt du site et sa réglementation.

Les barrières posées au bord des routes ont permis d'arrêter complètement les dégradations causées dans le sable par les voitures, et de limiter à 90% les problèmes de déchets laissés par les pique-niqueurs.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé au chantier: Emmanuel et Bernard Thivent, David San-José, Gaël Fontaine, Violette Badet (habitants de Semoyer et de Ratenelle), Nadine Mohaupt, Pascal Rochat, Lionel Quelin, Georges Bellicot, Michel Maugard, Muriel et Bruno Tillier, Stéphane Royer, Thierry Demeuron.

Les premières études sont terminées.

Ces études concernent les oiseaux, les plantes et les batraciens ; elles ont été réalisées respectivement par l'Association AOMSL, Science et Nature et Pierre Joly, chercheur au CNRS à Lyon. Elles ont permis de confirmer un grand intérêt de l'étang Fouget pour les oiseaux et celui des plantes à fleurs pour l'ensemble de la Réserve. Un suivi de l'évolution des milieux et des espèces est désormais possible.



Les enfants sont nombreux à visiter cette réserve et y trouvent toujours du plaisir, même si le conservateur ne les laisse pas faire des pâtés de sable dans les dunes.

Ces études et les travaux sont financés par le Ministère de l'Environnement et le Conseil Général de Saône et Loire.

Un étang convoité.

L'étang Fouget, qui appartient à la commune de Ratenelle, attire les scientifiques, les touristes-nature, les chasseurs et les pêcheurs. Cette situation est difficile sur un si petit plan d'eau. Avec le Préfet, un accord a été trouvé pour satisfaire tout le monde en créant des zones et en répartissant les activités dans le temps. L'absence de la chasse aurait permis un quiétude pour les oiseaux migrateurs et hivernants, et pour le public venu le voir mais la chasse étant autorisée par le décret de la Réserve,

nous n'avons pu trouver d'accord plus avantageux.

En 1993, la réalisation de travaux de réparation des digues et de curage d'une partie de l'étang par le Conservatoire devrait permettre un arrêt de l'atterrissement de l'étang.

Une école de la nature

Dans le cadre d'une convention avec la Maison de l'Environnement de Châlon, les activités se sont diversifiées et ont permis d'accueillir plus de 6 000 personnes avec entre autres:

- q 25 journées de découverte pour 700 élèves de 7 à 17 ans ;
- q 3 classes du Patrimoine Naturel ;
- q une formation d'ouvrier "Aménagement de l'Espace Rural" avec la Maison Familiale Agricole d'Anzy le Duc ;
- q 4 stages pour les enfants de 8 à 14 ans en Juillet-Août.

Le Conservatoire continue de proposer des sorties de découverte les mardis et les samedis matins en Juillet et Août ainsi que des animations pour les groupes intéressés. ●

Marc Borrel

Des photos aériennes en infrarouge ont permis d'affiner la carte de végétation.





Bois du Parc: la gestion est confiée au Conservatoire.

Les rochers de Bois du Parc, à Mailly le Château (Yonne), sont connus depuis longtemps. Situés en plein cœur du massif corallien qui va de la vallée de la Loire à la vallée de la Cure, ces rochers sont les plus beaux affleurements de cet ensemble géologique d'origine récifale. Imaginez un récif barrière, comme celui d'Australie actuellement, qui isolait l'île du Morvan de la mer profonde d'Auxerre!

L'existence de ces formations, datées de l'Oxfordien moyen, a été reconnue dès 1841 et les premières synthèses sur cette ensemble récifal date de 1884. On peut admirer gravés sur les parois les polypiers (coraux) en rameaux ou en boule qui sont à l'origine de ce calcaire.

Ces falaises, qui surplombent la vallée de l'Yonne, attirent des géologues, notamment de Paris. Elles sont, par ailleurs, activement fréquentées par les écoles d'escalade et les varappeurs de toutes nationalités.

Menacé par un projet de carrière en 1979.

C'est pour répondre à une menace d'extension d'une carrière qui aurait fait disparaître ce site que la réserve est née en 1979. Ce classement est le résultat de la volonté des communes riveraines, de scientifiques, des associations, notamment l'Association de Défense de la Vallée de l'Yonne qui ont tous voulu préserver ce lieu pittoresque.

En effet, en plus de l'intérêt géologique, ce flanc de vallée présente un relief contrasté et des expositions au soleil très différentes, génératrices de micro-climats accusés. Un des aspects les plus originaux réside dans l'existence d'un important îlot de plantes subméditerranéennes. Ainsi on trouve le Chêne pubes-

cent, l'Amélanchier, l'Héliantheme des Apennins, la Koélerie du Valais, le Stype penné, le Liseron cantabrique, la Trinie glauque,... Bon nombre de ces espèces déjà répertoriées en 1883 par le botaniste Ravin, se situent dans leur limite absolue de répartition vers le nord et font partie de la liste des espèces rares et menacées en Bourgogne.

Liseron cantabrique



Une faune et une flore adaptées aux coteaux secs.

Les insectes sont encore peu étudiés. On peut citer la Mante religieuse et la Petite Cigale. Les oiseaux sont peu variés. On notera néanmoins la présence de la Bondrée apivore nicheuse ainsi que quelques Choucas et Rouges-queues noirs sur les falaises.

Les alentours de la Réserve sont riches en grottes et cavités, sites

d'hivernage de nombreuses chauves-souris. On y a découvert un petit batracien peu commun dans l'Yonne, le Pélodyte ponctué.

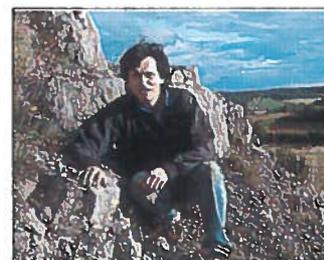
Depuis cette année, le Conservatoire en est le gestionnaire.

Depuis février 1992, c'est le Conservatoire qui a repris la gestion de la Réserve, laissée par la commune de Mailly le Château. La création d'un poste de conservateur à mi-temps depuis septembre permet d'assurer la surveillance de ce lieu très pillé par les géologues amateurs et les collectionneurs de fossiles. D'autres missions sont assurées: suivi scientifique, gestion administrative et sensibilisation du public. Sont en projet la réalisation d'un itinéraire botanique et géologique, la mise en place d'une signalisation.

Des travaux de maintenance devront être réalisés pour éviter la disparition des pelouses calcaires colonisées par les prunelliers et autres arbrisseaux.

Enfin, de la prévention sera effectuée vis à vis des varappeurs afin de maîtriser la surfréquentation; certains accès seront obturés pour arrêter le dépôt d'ordures sauvages.

Thomas Barral

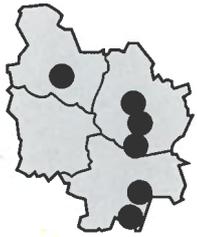


Le conservateur: Thomas BARRAL

**4 rue des Bourguignons
89410 Béon
Tél. 86 73 46 83**



Les "friches" de Bourgogne en bonne voie de protection



Les sites concernés par notre projet:

Un ensemble de 10 pelouses dans le voisinage de la réserve de Bois du Parc (région dite de Basse-Bourgogne).

Le Balcon de la Verrerie à Velars/Ouche

Une partie du Parc de la Fontaine aux Fées à Talant.

Les pelouses de la Combe Lavaux à Gevrey-Chambertin.

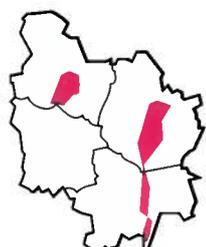
Les chaumes de Nantoux.

Une parcelle à Nanton, près de Tournus

Les sites des Roches de Vergisson, de Solutré, et la chaume de Pouilly.

Ces zones correspondent à la répartition des types de pelouses les plus sèches (xérobromiaies), installées sur les sols les plus arides.

cartographie des xérobromiaies de Bourgogne, par Jean-Marie Royer, auteur d'une thèse sur les pelouses calcaires.



Le Conservatoire a cheminé tout le long de la Côte calcaire de Dijon à Macon, et au bord des vallées de l'Ouche, de l'Yonne et de la Cure pour trouver les "pelouses sèches" bénéficiaires de ce programme.

Les longues arêtes plumeuses des *Cheveux d'ange* ondulent sous le vent de la vallée de l'Ouche qui balaie les crêtes rocheuses de Velars. A leur pied, les Anthyllides des montagnes exhalent leur parfum de framboise et colorent la roche de rose foncé. Mais que font ici ces égarées des montagnes méridionales?

Cette question passionne tous les botanistes, et même si les raisons historiques et écologiques sont à peu près connues, l'émerveillement est de rigueur à chaque printemps!

Protéger les sites qui hébergent cette flore c'est non seulement conserver des plantes rares, mais également un paysage original pour la Bourgogne: les pelouses calcaires arides (ou xérobromiaies cf encadré). Elles sont en situation isolée par rapport à leur répartition normale (Sud-Ouest et Centre-Sud de la France, Allemagne du sud).

Notre région offre à cette forme de végétation steppique des conditions de maintien liées à certains calcaires très durs (comblanchien, calcaire récifal de

l'Yonne) et à des micro-climats ensoleillés. Il faut absolument conserver ces pelouses, pour deux raisons: il s'agit des pelouses qui restent les plus riches en espèces pour le Nord-Est de la France; elles constituent des jalons entre l'aire principale méridionale et les stations isolées plus au Nord (l'isolement total des milieux est appelé *effet d'insularité*: cela entraîne une évolution génétique propre qui peut conduire à une *dérive génétique*).

Une fois conservées, les pelouses doivent bénéficier de travaux de gestion et être confiées aux "mains vertes" de notre équipe de chantiers. L'abandon de toute activité humaine, parfois depuis plus de 50 ans, entraîne la colonisation par les buissons, épines noires ou buis. Le but est d'*ouvrir* le plus possible afin d'éviter l'étouffement de la flore et de la petite faune qui ne supportent absolument pas l'ombre et l'épaississement de l'humus. On veillera à ne pas supprimer tous les arbustes qui jouent un rôle pour les oiseaux (poste de chant, nid)

UNE AMBIANCE MÉRIDIONALE ET ORIGINALE POUR LA BOURGOGNE



Ophrys bourdon

et pour certains insectes (saute-relles, papillons,...).

Les travaux sont simples: débroussaillages, renouvelés tous les 5 ou dix ans. L'utilisation du pacage par un herbivore domestique est une solution qui mérite une étude; celle-ci sera menée en 93 par un élève-ingénieur de l'ENITA. Il faut en effet bien réfléchir aux races à employer et bien calculer la charge maximale.

Ce programme, financé par le Ministère de l'Environnement, le WWF et le Conseil Régional, devrait aboutir à la conservation et à la gestion efficace d'une vingtaine de pelouses pour une surface de plus de 300 ha.

Alain Chiffaut

LE COIN DES BRANCHÉS

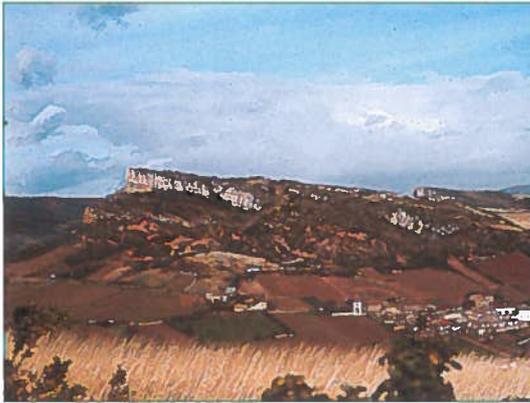
Les pelouses calcaires européennes correspondent aux alliances phytosociologiques du mésobromion et du xérobromion, où *bromion* évoque le Brome érigé, graminée dominante, et le préfixe: les conditions de sol et de climat (xéro- pour le sec et méso- pour les conditions moyennes).

Les pelouses concernées par notre programme relèvent du xérobromion; ce sont celles qui présentent la plus grande richesse floristique et entomologique; elles représentent des témoins d'un climat passé et elles constituent un refuge précieux pour des espèces en limite d'aire de répartition en France et en Europe, comme les plantes méridionales (Liseron cantabrique, *Stipe penné*, Anthyllis des montagnes,...).

Les pelouses du mésobromion sont plus importantes en surface, moins riches en espèces (bien que les orchidées y soient plus fréquentes), et surtout plus menacées par le boisement spontané. Elles feront l'objet d'un second volet de notre programme.



Pelouse sèche sur la Côte bourguignonne



La Roche de Vergisson est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. La Roche de Solutré et la Chaume de Pouilly sont protégées au titre des sites classés. Ces trois biotopes sont étudiés en 1993 par le Conservatoire avec une élève-ingénieur ENITA, et par des paysagistes de Macon. Il s'agit de lutter contre le buis qui étouffe la végétation particulière de ces roches, et contre la surfréquentation du public à Solutré.

**La campagne d'acquisition 1992:
le Balcon de La Verrerie à Velars/Ouche
et la pelouse de Nanton.**

Vous avez été plus de 200 à répondre à notre appel pour la sauvegarde de cette belle pelouse et nous vous en remercions. Notre gratitude va également à la commune de Velars et à la société Sundstrand-France pour leur soutien financier. Mais c'est surtout la centaine d'espèces végétales accrochées à ce sol rocailleux qui en sort bénéficiaire, et, parmi les vedettes, le Stype penné (Cheveu d'ange), l'Anthyllide des montagnes, la Pulsatille, le Loroglosse, l'Inule des montagnes... sur fond de Brome et de laiches diverses. Les insectes ne sont pas en reste, et certains criquets se croient également

dans le Sud de la France! Et ils vont pouvoir s'y croire encore longtemps. La SNCF possède une parcelle au milieu de cette propriété ; elle correspond au tunnel qui passe en dessous (ligne Dijon-Paris). Un accord est en cours avec cette société pour que sa parcelle bénéficie de la même gestion biologique. La pelouse de Nanton, près de Tournus, fait partie d'un ensemble de friches calcaires (appelées "teppes" dans cette région) menacées par l'abandon de l'élevage du mouton. Elles sont peu à peu envahies par le buis et l'épine noire. Nous allons pouvoir infléchir cette tendance sur cette parcelle acquise et,



nous l'espérons, faire "boule de neige" pour les autres, sises sur les communes de Nanton et de Laives. De la pérennité de votre soutien, dépendra notre dynamisme sur cette opération. ■

La Fontaine aux Fées à TALANT

Le Parc de la Fontaine aux Fées est une "réserve libre" instituée entre la commune de Talant et la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN).

Dans le cadre de notre programme "pelouses calcaires", le Conseil du Parc a accepté de nous confier la gestion de la partie la plus riche sur le plan biologique.

Par ailleurs, le Conservatoire aide la commune à trouver un statut juridique de protection plus fort et pérenne pour l'ensemble du Parc. Il s'agit, en effet, d'une zone miraculeusement à l'abri de l'urbanisation, entre Dijon et Talant et qui surplombe le lac Kir. Dans l'avenir, il est sûr que la pression augmentera, et la commune désire que ce site reste en l'état.

L'étude botanique a été réalisée par Eric De Lacos, de l'ONF. Elle servira de base pour l'élaboration d'un plan de gestion. D'autres inventaires seront conduits, comme celui des insectes, par exemple.

Le site étant très fréquenté par les Talantais et les usagers du lac, l'accueil du public s'impose ; dans les deux années à venir, des panneaux d'information et, peut être, un sentier pédagogique, seront installés. ■

LA COMBE LAVAUX

Les scientifiques nationaux, qui composent le Conseil National de la Protection de la Nature, ont donné un avis favorable à la mise en Réserve Naturelle de la Combe Lavaux. Cette demande a été faite par la commune qui a délibéré dans ce sens, avec le soutien technique du Conservatoire. La procédure est assez lourde car le Préfet doit maintenant organiser une consultation large de toutes les parties concernées. Cependant, le territoire est communal et la municipalité est d'accord ; aussi, cette réserve a-t-elle toutes les chances de son côté. Ce sera la première Réserve Naturelle de Côte d'Or et elle a été bien choisie car sa réputation n'est plus à faire. Citée dans tous les guides, elle est la combe la plus représentative de Bourgogne, avec des végétaux montagnards sur le versant exposé au Nord, et méridionaux en face! Sans parler d'un marais de plateau avec la Ciboulette sauvage, cas unique en France.

RÉFLEXION



POURQUOI GÉRER LA NATURE?

Vous êtes nombreux à nous poser la question: pourquoi ne laissez-vous pas la nature évoluer librement ? Il est vrai que les travaux de gestion des milieux naturels où on coupe, fauche, brûle, débroussaille... n'ont pas une apparence très "écologique"! Ce n'est que récemment que l'on a compris qu'il fallait intervenir. Les premières réserves naturelles ont été mises sous cloche et ont vite perdu la flore et la faune originales qui avaient justifié leur protection! Ce qu'il faut admettre, c'est que la forêt-vierge-d'avant-l'homme est une idée reçue. D'abord, l'homme vivait sur le territoire de la France avant que les forêts actuelles ne s'installent. Ensuite, par les activités de ces hommes et de leur bétail, par les herbivores sauvages (Auroch, cheval Tarpan, cervidés,...), par les cataclysmes naturels, il a toujours existé des milieux ouverts (pelouse, prairie, marais) entretenus. Actuellement, l'herbivore sauvage est cantonné en forêt, l'homme abandonne la fauche ou le pacage des milieux devenus marginaux, ... et les conservatoires prennent le relais! ■

Vous pouvez encore nous aider pour cette campagne "pelouses calcaires sèches" car il nous reste des parcelles à acquérir et des opérations de gestion.

NOM

ADRESSE

DATE

DON de

Merci

Les marais tufeux du Côneois et de la Gorgeotte



Vous avez dit "tufeux" ? L'eau qui a traversé les plateaux calcaires ressort au niveau des marnes imperméables et dépose son calcaire dissous au contact de l'air et de la végétation. On parle de dépôt de tuf. Ces marnes incrustées de tuf donnent naissance à ces marais tout à fait uniques.

Les deux marais que le Conservatoire gère dans le Châtillonnais a vu passer du monde en 1992. Des botanistes, un élève ingénieur de l'ENITA, des jeunes volontaires pour des chantiers, notre équipe de C.E.S.

Après l'acquisition du Côneois, il était nécessaire d'entamer une réflexion sur le type de gestion à mener sur ces milieux très originaux. Grâce à un financement du Ministère de l'Environnement et du Conseil Régional, une première tranche a été lancée et a consisté à établir un plan de gestion et à mener des premiers travaux de réhabilitation du marais du Côneois.

Le plan de gestion

Un plan de gestion est un document important qui rassemble toutes les données disponibles: inventaires faune-flore, historique, photos aériennes, ... Ensuite, la valeur du patrimoine naturel présent est mise en évidence. Ici, la valeur réside dans une flore à caractère montagnard: Swertie pérenne, Laiche de Davall, Choin ferrugineux, Gentiane pneumonanthe, ...

Les facteurs défavorables sont minutieusement étudiés. Il a été découvert que le marais de la Gorgeotte se banalisait par la dominance de la Molinie, du Jonc et du Roseau suite à des modifications hydrauliques passées.



La gentiane pneumonanthe: un des joyaux des marais du Châtillonnais.

Puis des objectifs sont arrêtés. Il a été décidé, entre autres, de maintenir la diversité maximale du tapis herbacé marécageux, là où se nichent la flore et la faune les plus originales. Enfin, des opérations de gestion sont réfléchies pour atteindre ces objectifs. Pour le Côneois: statu quo, avec suivi de la végétation tous les 5 ans. Aménagement de la ferme en "Maison du Marais" pour un certain accueil du public, en liaison avec notre locataire: l'association "Ferme d'Aulot".

Pour la Gorgeotte: mise en place d'un pâturage par une race de cheval adaptée aux marais et au plein air intégral (le *Konik Polski*); cet entretien par un herbivore devrait limiter la dominance des plantes sociables évoquées.

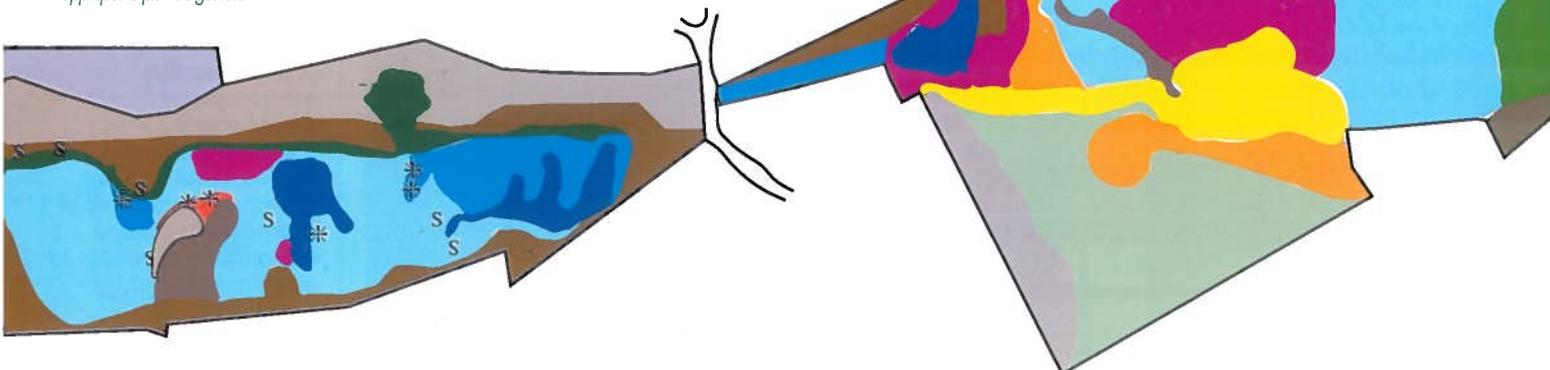
Ce plan de gestion revêt un intérêt particulier dans la mesure où il est le premier pour ce type de biotope. Il devrait donc servir pour la gestion des autres marais similaires en Côte d'Or et ailleurs. Il a été rédigé par Didier Bazile dans le cadre de son stage d'élève-ingénieur ENITA de Quétigny. Grâce aux marais, il a obtenu son diplôme.

Les travaux de réhabilitation

Dans le même temps, des travaux démarraient pour restaurer le marais du Côneois qui avait subi des tentatives de valorisation forestière, avec le Pin sylvestre. Ces travaux se distinguent de ceux préconisés par le plan de gestion comme la réhabilitation d'une maison se distingue de son entretien. Pour le Côneois, il fallait couper un hectare de pins et boucher un drain qui asséchait la moitié inférieure.

Ces importants travaux, financés par le Ministère de l'Environnement, ont été réalisés en trois phases. D'abord la coupe et le débardage des billes, avec l'aide de M. Milési de la ferme voisine. Puis deux chantiers de jeunes en août et septembre pour enlever les andains (petites branches, houppiers) laissés sur le marais; ce qui a donné lieu à de grands feux de joie effectués sur les terres en jachère de M. Milési. Enfin, la création de notre équipe permanente de chantiers-nature, à base de personnel sous contrat C.E.S. (chômeurs longue durée) a permis un nettoyage final, l'extraction d'andains vieux de dix ans enchevêtrés dans la

La carte des unités écologiques a été dressée par Bernard Didier de l'association GREFFE et Didier Bazile de l'ENITA de Quétigny. Elle permet un suivi dans le temps des groupements végétaux. C'est une base cartographique indispensable pour appliquer le plan de gestion.





végétation, et le rebouchage du drain.
Mission accomplie: le marais est désormais prêt pour une gestion biologique.

La Ferme du Cônois

La ferme du Cônois, qui faisait partie du lot avec le marais, n'a pas été oubliée bien que restaurer du patrimoine bâti ne rentre pas dans nos objectifs ni dans nos compétences. Mais un propriétaire est responsable de son patrimoine, d'autant plus que le bâtiment principal a été loué à l'association Ferme d'Aulot qui organise des séjours vacances, notamment à base de tourisme équestre. Elle se servira de la

CHANTIERS DE JEUNES

Deux chantiers de jeunes et de bénévoles du Conservatoire ont été organisés, grâce aux Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement. Le premier a rassemblé 12 personnes pendant une semaine ; le second 5 jeunes d'un club de prévention de Quéigny pendant une semaine. Le Conservatoire leur adresse ses remerciements les plus chaleureux car un gros travail a été réalisé, tant dans le marais que sur la ferme:

Anne Lévesque, Dominique Girault, Jean Marie Macé, François Camuset, Michel Japiot, Guy Boisson, Thierry Demeuron, Jean Charles, Stéphane Royer, Béatrice Wlody, Magali Laurent, Valérie Jonquet, Hervé André, Mourad, Jean Christophe, Abdelkrim, Hicham, Christophe.

ment des zones rurales défavorisées: le Châtillonnais en fait partie).



La Maison des Marais

C'est le nouveau nom de la ferme depuis qu'un projet d'utilisation à des fins de sensibilisation du public est né. Ce projet a été accepté par le WWF-France (section française du Fonds Mondial pour la Nature) et on verra bientôt l'emblème du Panda à la porte de la ferme. Le projet consiste à se servir de la ferme comme base de découverte des marais (mais également des autres milieux du Châtillonnais: forêts, rivières,...), au moyen d'une petite exposition permanente, d'un dépliant

d'aide à la découverte, de visites guidées,... Cette petite unité légère permet, à moindre coût, d'offrir un "produit" original et attrayant pour les scolaires, les centres de vacances, les touristes en villégiature (surtout de l'Europe du Nord, très friands de tourisme-nature).

Les marais en 1993

Le Marais de la Gorgeotte, à Lignerolles, connaîtra lui aussi des transformations. Le plan de gestion recommande une formule originale pour remplacer la fauche manuelle très fastidieuse: le pâturage par une race rustique de cheval, le *Konik Polski*. Cette race serait génétiquement très proche du Tarpan, le cheval sauvage d'Europe, chassé par nos ancêtres de la Roche de Solutré. Un mâle viendra de la Lorraine où un troupeau broute un marais similaire géré par le Conservatoire Lorrain ; une femelle viendra de Pologne afin de renouveler la variabilité génétique.

Il est prévu de les laisser toute l'année. Aussi, une clôture sera installée cet hiver ainsi qu'un abri simple. Un accord a été passé avec le Maire de Lignerolles, exploitant les parcelles voisines, qui assurera une surveillance minimum. Une parcelle de prairie sèche a été louée afin d'offrir aux chevaux un endroit non mouillé. Il est important de signaler que cette race peut supporter un hiver dans un marais sans apport complémentaire: la maigreur de fin d'hiver est naturelle même si elle inquiète les éleveurs ou les amis des animaux. Le lâcher est prévu pour avril-mai: vous y serez tous conviés. ■

Alain Chiffaut

Une étude sera réalisée en 1993 pour inventorier tous les marais tufeux montagnards du Châtillonnais, les cartographier et mesurer leur valeur biologique. Ce travail servira de base pour un éventuel programme financé par la CEE, car ce type de marais fait partie de la liste des biotopes à conserver en Europe (directive CEE "Habitats" 1992).

Les petits chevaux polonais Konik Polski sont utilisés avec succès par le Conservatoire des sites lorrains dans le marais de Pagny/Meuse. A la belle saison, ils broutent les pousses tendres ; en hiver, ils se rabattent sur les joncs et molinies et écorcent les saules, limitant ainsi leur progression. Par ailleurs, le piétinement est défavorable au roseau et réduit son envahissement. Enfin, le mode de pâturage du cheval laisse des parties non mangées, nécessaires pour les insectes et les oiseaux (supports, lieux de reproduction,...).



Le Conservatoire fait peau neuve

Le Conseil d'Administration s'ouvre à tous les partenaires de la conservation de la nature.

Il était nécessaire que le Conseil d'Administration s'ouvre, en accueillant les organismes qui contribuent à l'action du Conservatoire, d'autant plus que des conventions importantes ont été signées avec certains d'entre eux pour garantir une collaboration durable et significative.

RAPPEL: LES MEMBRES ÉLUS

- 15 personnes élues en assemblée générale. Il s'agit de:
 CLAVIER Jean Louis
Président
 PACAUD Gilles
Vice-Président
 BACCOT Pierre
Trésorier
 CHARLES Jean
Secrétaire Général
 et:
 ARMAND Françoise
 BOISSON Guy
 CHIFFAUT Alain
 DESBROSSES Régis
 DESBROSSE Alain
 DUCERF Gérard
 HENRY Evelyne
 JAPIOT Michel
 NOUALLET Jean Claude
 REGNIER Vincent
 SELLA Bruno



J.L. Clavier à G. et P. Baccot à D.

LES MEMBRES DE DROIT

Il s'agit des délégations départementales (cf ci-dessous)

LES MEMBRES ASSOCIÉS

Il s'agit des partenaires du Conservatoire:

L'ÉTAT:

- Direction Régionale de l'Environnement (DIREN).
- Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS).

LA RÉGION :

- Conseil Régional de Bourgogne
- Conseil Economique et Social de la Région Bourgogne (CESR).

LES DÉPARTEMENTS :

- Conseil Général Côte d'Or
- Conseil Général Nièvre
- Conseil Général Saône et Loire
- Conseil Général Yonne

LES AGENCES DE L'EAU:

- Agence Seine-Normandie.
- Agence Rhône-Méditerranée-Corse.
- Agence Loire-Bretagne.

AUTRES :

- Direction Régionale de l'Office National des Forêts (ONF).
- Parc Naturel Régional du Morvan.
- Université de Bourgogne, UER Sciences de la Vie.
- Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de Bourgogne (SAFER).

Le Conservatoire s'accorde avec trois associations: présentation de ses nouvelles délégations départementales.



NIEVRE

la SOBA-NATURE-NIEVRE

S.O.B.A. signifie : Station Ornithologique du Bec d'Allier. Depuis 1974, des ornithologues (ceux qui étudient les oiseaux) contribuent à percer le mystère de la migration en réalisant des baguages sur un site de passage, à la confluence de la Loire et de l'Allier. Très vite, ils prennent conscience de la nécessité d'acquérir des parcelles de nature, pour les oiseaux, mais également pour la flore, les insectes,... Dès 1979, la SOBA acquiert 17 ha de landes et de prairies en bord de Loire: *Les Chamons* fut le premier site protégé en Bourgogne. La SOBA gère maintenant 7 sites représentant 130 ha (cf carte p.9).

La SOBA éduque, informe au moyen d'animations, d'expositions, de classes-nature,...



SOBA-NATURE-NIÈVRE
 36 rue Principale
 58000 Marzy
 © 86 59 51 03

YONNE

le GODY

G.O.D.Y. signifie: Groupement Ornithologique de l'Yonne. Les membres de cette association étudient les oiseaux, s'intéressent aux sites qui les accueillent. Ce qui les a conduits à acquérir en 1989 le lac de Bas-Rebourseaux, creusé par la SNCF pour le TGV, et devenu une étape de migration obligée pour de nombreux oiseaux d'eau. Comme les deux autres associations et l'Aile Brisée (Côte d'Or), elle participe à un atlas des rapaces de Bourgogne: toutes les espèces seront cartographiées sur notre territoire pour connaître leur répartition. Elle lutte activement contre les projets de gravières qui défigurent la vallée de l'Yonne.



GODY
 1 imp. du Chaudron
 89100 St Martin du Tertre
 © 86 64 21 36

SAÔNE ET LOIRE

l' AOMSL

L'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire agit pour les oiseaux et les mammifères du département, et par conséquent, pour les milieux naturels qui les hébergent. Elle négocie avec EDF pour la neutralisation des lignes vis à vis des collisions avec les oiseaux, notamment en bord de Saône. Elle suit la migration des oiseaux au Col des Chèvres (Mancey), au barrage de la Somme et en Val de Saône. Les oiseaux de la Côte calcaire chalonnaise et maconnaise sont suivis pour évaluer les conséquences de la déprise agricole.



AOMSL
 4 rue de la Poissonnerie
 71100 Chalon sur Saône

Le Conservatoire a recherché et obtenu un partenariat avec des associations départementales qui partagent les mêmes objectifs de conservation de la nature, dans le but de rassembler et de coordonner les actions entreprises.

DANS LE PROCHAIN N°:
 présentation de:
 ■ L'ÉQUIPE PERMANENTE
 ■ L'ÉQUIPE DE CHANTIERS
 ■ TRAVAIL À BASE DE C.E.S.

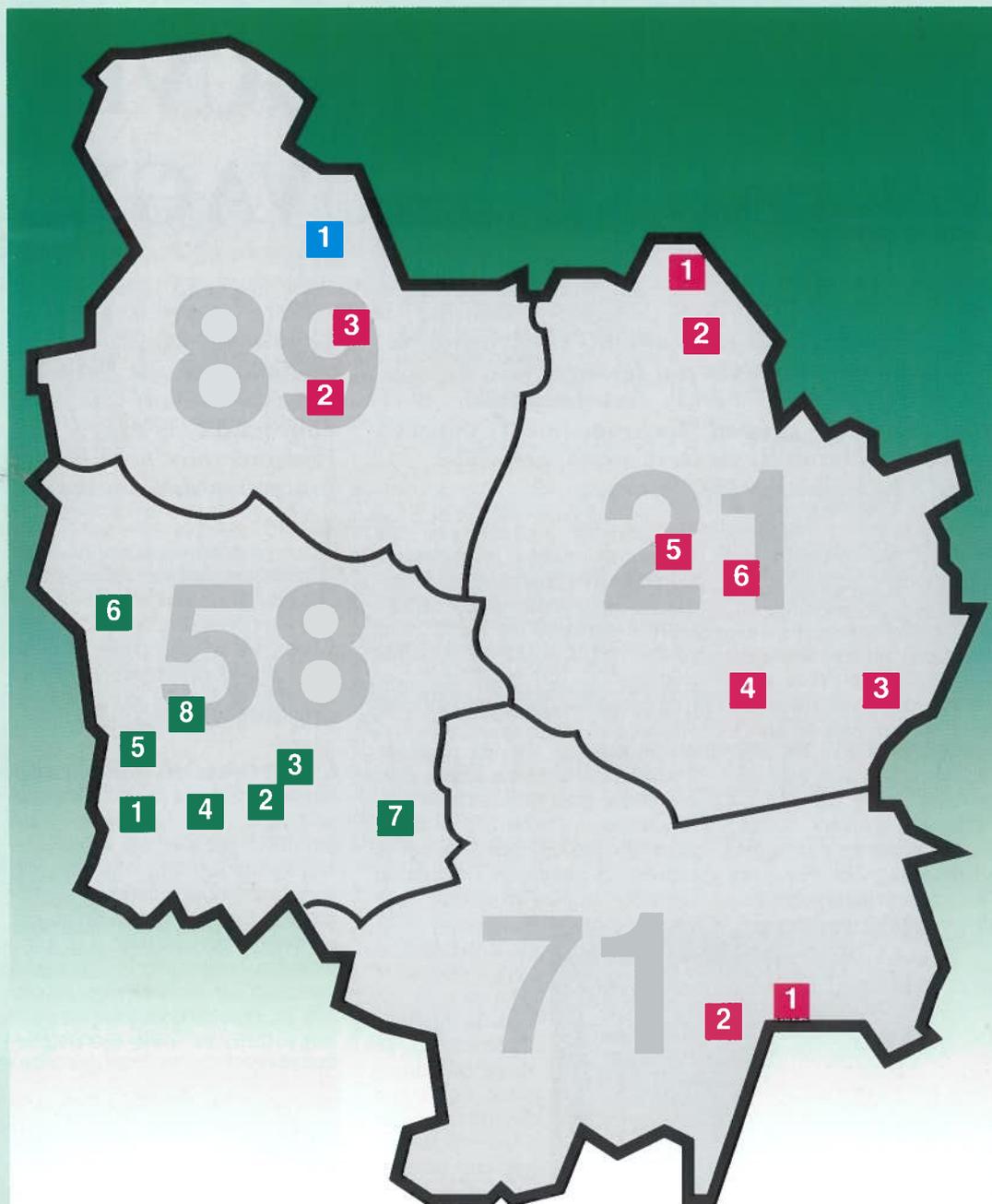
CARTE DES SITES GÉRÉS

SITES ACQUIS,
OU LOUÉS, OU SOUS
CONVENTION DE GESTION
par:

■ le Conservatoire des sites
Naturels Bourguignons

■ la délégation Nièvre du
Conservatoire:
SOBA-Nature-Nièvre

■ la délégation Yonne du
Conservatoire:
GODY

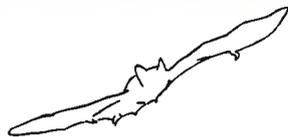


19 SITES
353 HA

DEP.	N°	NOM	BIOTOPE	MODE	SURFACE
89	01	Lac de Bas-Rebourseaux	Plan d'eau	A	20
	02	RN Bois du Parc	Pelouse - Forêt	C	45
	03	Vallon de la Biche	Tourbière	C	0,5
21	01	La Gorgeotte	Marais alcalin	C + L	9
	02	Le Côneis	Marais alcalin	A	7
	03	Etang Villers-Rotin	Plan d'eau - Bois	C	38
	04	Douves à Crapaud	Plan d'eau	C	0,1
	05	Balcon de La Verrerie	Pelouse calcaire	A	5
	06	Fontaine aux Fées	Pelouse calcaire	C	7
71	01	RN La Truchère-Ratenelle	Lande, Tourbière, Plan d'eau	C	92
	02	Pelouse de Nanton	Pelouse calcaire	A	0,7
58	01	Les Chamons à Marzy	Prairie et lande alluviales	A	23
	02	Friches de Bona	Pelouse calcaire	A	36,4
	03	Roselière de Bona	Marais	A	0,8
	04	Les Gros Prés à Bulcy	Marais	A	3,1
	05	La Saulaie à Germiny	Pelouse alluviale	A	2,6
	06	Le Minéral à Cosne	Lande à bruyères	A	2,2
	07	Le Pré de Fouage	Tourbière	A	0,9
	08	Propriétés Murlin	Prairies - friches - mares	C	60

Légende "Mode":
A acquisition
C convention
L location

DES PONTS ET DES DOUVES POUR LA FAUNE SAUVAGE



COHABITEZ AVEC LA FAUNE SAUVAGE!

Vous avez peut-être un jardin, un vieux mur de pierre, une maison ancienne. Vous devez donc abriter des espèces animales sauvages, même sans le savoir. Et si vous possédez une maison moderne, il est possible de réaliser des petits aménagements en faveur de la faune. Pour cela, consultez un ouvrage récent : "Cohabiter avec la faune sauvage" (Direction Régionale de l'Environnement: 5 rue Sarraill 25000 Besançon). Vous y trouverez beaucoup de conseils pour attirer ou garder la chouette effraie, les chauves-souris, l'hirondelle, ... ou pour vivre en bonne intelligence avec le loir, la guêpe,...

SOS CHAUVES-SOURIS
Nous devons tous faire un effort en faveur de ces animaux très menacés actuellement. Si vous hébergez des chauves-souris: contactez-nous! Nous vous aiderons, non pas à les chasser, mais à créer les meilleures conditions de cohabitation. Si vous connaissez des sites à chauves-souris, merci de nous les communiquer.

Une expérience originale au profit des chauves-souris a été conduite en Côte d'Or par les services techniques du Conseil Général, avec Jean Paul Derinck, chargé de mission "Environnement" auprès du Conseil Général et Régis Desbrosses, conseiller technique à la Jeunesse et les Sports.

Les chauves-souris sont actuellement les vertébrés les moins bien connus et la plupart des espèces sont en forte régression. Comme beaucoup de mammifères sauvages, elles sont opportunistes quant au choix de leur habitat : c'est ainsi que certaines espèces adoptent volontiers des édifices humains pour s'installer : clochers, châteaux, greniers, volets, puits, ... Les ponts en pierre, en particulier, sont des sites de choix; ils finissent par présenter



Murin à moustaches - Antheuil (21)

des disjonctements et les chauves-souris savent parfaitement en tirer profit. Elles y trouvent refuge et sécurité : aucun animal ne peut venir les déloger car elles s'installent toujours dans la voûte du pont, jamais dans les piliers régulièrement visités par des rongeurs (surmulots et loirs). Actuellement, en Côte d'Or, 30% à 40% des ponts sont fréquentés; certains sont occupés par des colonies de reproduction qui peuvent compter jusqu'à 25 femelles et leurs 25 petits. Mais le pont et la voûte doivent être régulièrement entretenus par les services départementaux ; à cette occasion, on colmate bien évi-

demment les interstices. Combien de chauves-souris terminent leurs jours ainsi murées ? Cette éventualité est réelle, nous avons pu constater qu'elles n'abandonnent pas le pont lorsque les travaux sont en cours.

Au printemps 92, un pont de l'Auxois, qui était en réfection, a été choisi pour tenter une expérimentation ; le jour de la visite, alors que les ouvriers sont sur le chantier, 3 Murins de Daubenton (l'espèce la plus fréquente sous

les ponts) sont là. Il est décidé avec Monsieur H u p p e r t (Technicien), Monsieur le Maire et l'entreprise chargée des travaux, de laisser 5 fentes qui me paraissent les plus favorables et qui ne compromettent en rien la solidité de l'édifice. Lors d'une visite en automne, j'ai le plaisir de constater que le travail a été très bien réalisé par l'entreprise et, autre surprise, les 5 fissures sont toutes occupées, il y a 8 chauves-souris de trois espèces différentes : 1 Grand Murin, 5 Murins de Daubenton, 2 Murins à moustaches (c'est même la première fois que je trouve le Murin à moustaches sous un pont). Nous n'avions pas prévu assez de place ! Cette première expérience très concluante nous encourage à poursuivre nos efforts. ■

Régis Desbrosses

Le propriétaire d'un château, près de Nuits St Georges, a signé une convention avec le Conservatoire pour la protection de crapauds.

Le crapaud commun vit toute l'année dans un milieu boisé où il joue son rôle de prédateur de petits invertébrés. Mais il a besoin d'un plan d'eau au mois de mars pour pondre ; et les têtards ont besoin de ce même plan d'eau pendant quelques mois.

C'est le talon d'Achille du crapaud ! En effet, cela nécessite une migration, parfois longue, pour atteindre l'eau et les routes de mars sont souvent jonchées de cadavres. Et que dire de la reproduction lorsque le plan d'eau est en assec, voire disparu !

Compte tenu que le Crapaud commun est une espèce protégée en France, qu'il joue un rôle important, et qu'il est fragile



Quand il faut aller à l'eau, la femelle a bon dos!

pour sa reproduction, nous avons été heureux de pouvoir conclure une convention avec le propriétaire de ce château dont les douves constituent un lieu de reproduction. Il est convenu, entre autres, que le niveau d'eau soit maintenu pendant la période cruciale.

Le Conservatoire et la gente crapauds remercient cet homme respectueux du patrimoine naturel présent sur sa propriété. ■

Alain Chiffaut

***Vous avez envie de nous aider, de participer à nos activités,
ou de faire plus pour la nature bourguignonne?
Alors lisez cette page et vous saurez comment vous y prendre.***

**VOTRE
CALENDRIER**

■ **Assemblée Générale** du Conservatoire le samedi 10 avril 93 à La Charité sur Loire (Nièvre). Outre l'assemblée ordinaire, ce sera l'occasion de visiter la future Réserve Naturelle et de vous présenter ces fabuleux milieux naturels de la Loire.

■ **Rencontre Régionale sur le Patrimoine Naturel** - 3ème édition - Thème 93: la Loire - Lieu: Nevers - Date: octobre 93.

Ce rendez-vous annuel permet aux personnes intéressées d'écouter les meilleurs spécialistes régionaux et d'entamer avec eux des débats sur l'avenir de nos milieux naturels. Le choix de la Loire s'imposait en 93 eu égard au programme important que nous pilotons.

■ **Chantier de bénévoles** Semaine du 16 au 21 août 93 dans la Puisaye (Yonne).

En principe, ce chantier est réservé aux jeunes de moins de 21 ans, mais des places seront réservées aux adultes. Le principe est le suivant: un mi-temps à travailler pour l'entretien d'une lande (fauche, bucheronnage); un mi-temps de découverte de la nature: flore, faune avec des spécialistes.

Inscription gratuite.
Logement sous tente ou en dur.

**DEVENEZ
CONSERVATEUR
BÉNÉVOLE**

Vous pouvez, bénévolement, nous aider à la surveillance et l'entretien des sites naturels de votre voisinage; selon vos compétences, vous pourrez faire plus: inventaires et suivis scientifiques, accueil du public.

Nous avons de plus en plus de sites en gestion pour lesquels nous avons besoin de votre collaboration. Ce peut être pour vous une manière très concrète de participer à la protection de la nature.

Si vous êtes assez nombreux, nous pourrions mettre sur pied un véritable réseau de conservateurs qui permettra une vigilance permanente sur les sites importants de Bourgogne. L'inventaire des ZNIEFF a mis en évidence plus de 550 sites dans notre région. Si nous ne voulons qu'aucun de ces sites ne disparaisse ou ne soit altéré dans l'ignorance de tous, nous devons tous les surveiller.

Si vous êtes volontaire, nous viendrons vous montrer les sites de votre localité, leur richesse et leur fragilité.

Chers conservateurs, à bientôt!

**FAITES CIRCULER
L'EXPO**

En 1992, nous avons conçu une exposition légère destinée à circuler dans les écoles, les foires, et autres lieux divers qui accueillent du public.

Vous êtes enseignant, vous travaillez dans une grande entreprise, vous animez des stands dans des salons,... alors prenez contact avec nous pour emprunter gratuitement l'exposition sur les milieux naturels de Bourgogne.

8 panneaux couleurs plastifiés 100 x 70 cm, livrés dans une boîte en hêtre, avec les thèmes suivants:

- 1/Généralités. 2/Forêts. 3/Bocages. 4/Plaines inondables. 5/Fleuves et Rivières. 6/Marais et tourbières. 7/Friches et falaises. 8/Etangs et lacs.

Vous pouvez emprunter l'expo:

en COTE D'OR: Conservatoire 14 rue Pierre de Coubertin 21000 Mirande (en face du CREPS)
☎ 80 71 95 55

dans l'YONNE: Thomas Barral
4 rue des Bourguignons
89410 Béon
☎ 86 73 46 83

en SAONE ET LOIRE:
Conservatoire 7 av. Gambetta
71700 Toumus - ☎ 85 40 76 69

dans la NIEVRE:
Conservatoire/SOBA 36 rue Principale 58000 Marzy
☎ 86 59 51 03

**CONCOURS
DU TROPHÉE
"SABOT DE VÉNUS"**

Cette année, nous lançons un concours en direction de trois publics:

- Vous.
- Les communes.
- Les écoles.

Le jeu consiste à nous adresser un projet de conservation d'un site naturel présentant une flore et une faune sauvages.

Sont exclus les jardins, parcs et autres milieux péri-urbains, ainsi que les espaces cultivés.

Le projet devra montrer comment le site sera protégé à long terme.

Mais signalez-nous votre intérêt et vous recevrez le règlement complet du concours.

Attention: date limite de remise des projets fixée au 15 mai 93.

Remise des prix début juin:

Au premier: un chèque de 10 000 F à affecter au projet, plus le trophée du Sabot de Vénus.

Autres: divers lots (livres, affiches, sorties-nature,...).

NOM

ADRESSE

TÉL.

Veillez me faire parvenir des renseignements sur:

- ***l'Assemblée Générale***
- ***la Rencontre Régionale du Patrimoine Naturel***
- ***le chantier de jeune*** âge

■ ***Je suis volontaire pour devenir
Conservateur bénévole; veuillez me contacter.***

■ ***Veillez me faire parvenir le règlement du concours***

***Je renouvelle mon
adhésion au Conservatoire
et je verse ma cotisation
1993.***

■ ***Ci-joint un chèque
de 50F***



**Conservatoire
B.P. 110 - 21803 Quétigny**

L'ENRÉSINEMENT DU BON RUPT

Le domaine du Bon Rupt (St Germain de Modéon - 21) est une zone du Morvan bien connue des naturalistes, notamment pour sa flore. L'étang du Vernidard héberge la Pilulaire, le Fluteau nageant. La belle fougère Osmonde royale vit dans les aulnaies de fond de vallon. Ou, plutôt, vivait, car la station connue a été rasée pour cause d'enrésinement! Le domaine est la propriété d'un grand groupe d'assurance et il est géré par une société forestière. A l'initiative de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) de Côte d'Or, une concertation a été engagée entre cette société forestière, le Parc Naturel Régional du Morvan et le Conservatoire.

Bilan: dans la zone détruite, le ruisseau sera restauré; pour les prochaines tranches de travaux, une bande de 10 m sera préservée de part et d'autre des cours d'eau, les stations les plus humides (dont une à Osmonde trouvée à cette occasion) ne seront pas touchées; la protection de l'étang sera étudiée. Un bilan maigre au regard des 800 ha enrésinés, mais une première dans la concertation (et pas la dernière, se sont promis le Parc et le Conservatoire).

JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT

Le Conservatoire a participé aux Journées de l'Environnement, organisées tous les ans au mois de juin par le Ministère de l'Environnement. Le thème étant "les milieux naturels", le Conservatoire s'est beaucoup investi:

Une **exposition** en 8 panneaux plastifiés et en 5 exemplaires a été conçue et circulera partout en Bourgogne.

Un **colloque** le 13 juin 92 a rassemblé 120 participants pour écouter les meilleurs spécialistes des différents biotopes: forêts, tourbières, vallées alluviales, pelouses, ... Les actes seront publiés dans la nouvelle collection "Patrimoine Naturel de Bourgogne", financée en grande partie par le Conseil Régional (parution vers le mois d'avril).

En 1993, nous organisons un nouveau colloque, à Nevers, sur le thème de la Loire. Et nous lançons un concours: le trophée du Sabot de Vénus pour le meilleur projet de conservation de la nature.

SIGNALISATION

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de rencontrer les panneaux d'information que le Conservatoire installe sur les sites protégés? Ils respectent une charte graphique mise au point en 1990; ainsi tous les espaces protégés de Bourgogne seront identifiables sous le label commun "Patrimoine Naturel



Bourguignon", tant par le public local que par les amateurs de tourisme-nature.

Ces panneaux sont faits avant tout pour informer sur les règles d'accès, l'intérêt biologique, les limites du site.

Ils sont financés grâce au Conseil Régional.

ON A PARLÉ DE NOUS DANS LE POSTE!

Le Conservatoire a été vu sur FR3 plusieurs fois: au J.T. du 30/01/92; du 13/06; du 10/08. Il a été entendu à la radio sur Radio-france B. le 07/02, sur Radio-Mercure.

Il a été lu sur le Bien Public et d'autres quotidiens.

Enfin, la revue "Pays de Bourgogne" a consacré son "dossier" au patrimoine naturel sur la base d'un texte fourni par le Conservatoire (cf encadré).

Le dossier de presse 92 du Conservatoire est fourni sur demande.

EDF ET L'ENVIRONNEMENT

EDF a décidé de s'engager dans un meilleur respect de l'environnement en Bourgogne. En ce qui concerne la nature, l'entreprise signale la neutralisation de lignes vis à vis des collisions d'oiseaux (Auxois, Val de Saône, nid de cigogne dans la Nièvre). Des lignes à moyenne tension seront enterées désormais dans les sites sensibles, comme celle de bord de Loire au voisinage de la future réserve naturelle de La Charité, ou celle qui traverse la réserve naturelle de La Truchère (prévue en 93).



Pour aller plus loin, EDF s'engage dans une réflexion globale sur ses rapports avec l'environnement, et à tous les niveaux: du papier recyclé dans les bureaux, au recyclage des poteaux métalliques et béton, sans oublier la résorption des "points noirs" (lignes à enterrer, à neutraliser, ...). Si ce programme est approuvé au sein de l'entreprise et mis en application, cet effort sera à

saluer et à encourager, car peu d'entreprises font réellement leur éco-bilan.

EDF a aidé le Conservatoire pour son exposition en 1992; il l'aide à nouveau en 1993 pour le projet d'équipe permanente de chantiers-nature à base de personnes sous contrat C.E.S.

L'ATLAS DES RAPACES DE BOURGOGNE

Les associations ornithologistes: Aile Brisée (21), SOBA (58), GODY (89) et AOMSL (71) se sont investies dans un travail de longue haleine, avec le soutien du Conseil Régional: constituer l'atlas des rapaces de Bourgogne. La répartition de chaque espèce sera cartographiée avec précision et ces résultats devraient être publiés en 1994/95. D'ici là, des actions de communication sont mises en place, comme l'édition de deux superbes affiches en couleurs, une sur les rapaces diurnes et l'autre sur les nocturnes, à partir des illustrations de l'Histoire Naturelle de Buffon, ce qui leur donne une valeur culturelle. Elles peuvent être commandées au Conseil Régional, 16 bd de la Trémouille 21000 Dijon.



SAUVER LES BUSARDS CENDRÉS

Ces rapaces nichent à même le sol, surtout dans les cultures d'orge de printemps et de colza. Lors des moissons, les jeunes ne volent pas encore et sont très exposés aux machines agricoles: 60% à 90% des nids sont détruits. La solution est pourtant simple: il suffit de déplacer le nid et les adultes ne s'en offensent pas. Encore faut-il être prévenu par la profession agricole, c'est pourquoi les associations ornithologistes et le Conseil Régional lancent une campagne ciblée sur les agriculteurs des régions concernées par l'espèce. Les agriculteurs seront invités par voie d'affiche en mairie et de tracts à contacter l'association la plus proche pour un sauvetage. Si vous voulez collaborer par vos observations en repérant des nids, contactez-nous.

DÉPLIANT BOURGOGNE NATURE

Un dépliant a été édité par le Conseil Régional et la DIREN pour mettre en avant les richesses naturelles de la Région. Savez-vous qu'il y a 15 500 km de haies dans le bocage de Saône et Loire, 200 étangs en Puisaye, 9000 km² de forêts en Bourgogne?

Disponible au Conservatoire.

TOURBIÈRES DU MORVAN

Deux tourbières du Morvan sont protégées par arrêté préfectoral de protection de biotope: les Sources de l'Yonne, la Tourbière du Vernay près de St Brisson (départ. de la Nièvre). Une gestion devrait être envisagée de concert avec le Parc Régional: nous vous en reparlerons donc bientôt.

LA VÉGÉTATION DU MORVAN

Une publication technique sur l'étude des groupements végétaux du Morvan par G. Robbe est en souscription actuellement à la Société d'Histoire Naturelle d'Autun 160 p. de botanique pure et incontournable pour connaître la végétation du Morvan. Souscription à 150 F (180 F après) + 20 F de port. Parution en juin 93.

S.H.N.A. Les Ruets 71400 St Forgeot.

PUBLICATIONS 1992 DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire publie un certain nombre d'études qu'il réalise ou fait exécuter, ainsi que des documents de vulgarisation.

■ **Plan de gestion des marais du Conois et de Lignerolles** - D. Bazile, ENITA.

■ **Etude phyto-écologique des pelouses de Basse-Bourgogne** - E. Gardette.

■ **Les milieux naturels de Bourgogne**, Promonature (polycopié à l'usage des enseignants).

■ **Rapport pour la protection de la Combe Lavaux en réserve naturelle** R. Desbrosses et A. Chiffaut.

Sur la Réserve Naturelle de La Truchère-Ratenelle:

■ **Inventaire ornithologique** - AOMSL

■ **Inventaire botanique**, Sciences et Nature

■ **Inventaires des batraciens** - Joly

La revue Pays de Bourgogne

Pays de Bourgogne est une revue érudite, bien documentée, qui apportera une mine de renseignements à ceux qui veulent connaître la Bourgogne ou partager leurs connaissances en histoire, archéologie, traditions, ... Le numéro de juin 92 était consacré au patrimoine naturel à partir d'un texte fourni par le Conservatoire. 4 n° par an en kiosque ou sur abonnement (100F par an) à Pays de Bourgogne 11 bd Maréchal Léderec 21240 Talant.

La gravière des Maillys au profit des oiseaux

Nous avons relaté dans le Sabot de Vénus n°1 l'historique de ce projet qui consiste à aménager une gravière classique de 30 ha en étang sauvage, entièrement dévolu à la flore et à la faune aquatiques.

L'année 1992 a vu démarrer les travaux qui devraient se terminer dans le courant de l'automne 1993. Le Conservatoire joue, pendant cette période, un rôle de suivi technique pour garantir la qualité des réaménagements en faveur de la nature.

Les différents acteurs concernés par le projet sont la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (S.A.P.R.R.), le Conseil Général de la Côte d'Or, la commune des Maillys et le Conservatoire des Sites Naturels de Bourgogne. Les deux premiers ont signé une convention, la SAPRR cédant au Conseil Général le territoire et offrant une contribution financière importante pour le projet écologique. Dans un second temps, le Conseil Général confiera, par voie de convention, la gestion écologique au Conservatoire qui aura ainsi la maîtrise d'oeuvre... et la délicate mission de relever le défi: obtenir un étang regorgeant de flore et de faune d'ici 10 ans!

Le réaménagement écologique.

Dès novembre 1992, les opérations de réaménagement ont démarré avec la réalisation de berges à pente douce sur le secteur Sud de la gravière. Ces berges sont constituées avec la terre de découverte du chantier qui est régaliée par de gros engins. La création de ces berges de terre à pente douce devrait favoriser l'implantation d'une roselière. L'alternance des berges abruptes et des berges à pente douce permettra de diversifier les biotopes.

Les berges verticales seront propices à l'installation des terriers de l'Hirondelle des rivages ou du



Le 29 septembre 92, au cours d'une journée d'inauguration de l'emprunt des Maillys, le Président de la S.A.P.R.R., Monsieur Jean-Antoine Winghart, et le Président du Conseil Général de la Côte d'Or, Monsieur Henry Berger, ont signé une charte de coopération pour la gestion écologique de la gravière des Maillys.

Martin-pêcheur.

L'aménagement d'une île au centre de l'étang favorisera l'accueil des hérons et des canards. Sur les parties plates, à la périphérie, la création de mares visera à accueillir des batraciens ; les prairies humides favoriseront le développement de végétaux en raréfaction en plaine de Saône, et la reproduction d'oiseaux tels que le Courlis cendré.

Tous ces aménagements sont mis en oeuvre sous la direction du maître d'ouvrage des travaux de la gravière: Scétauroute, et en particulier M. Perchet qui a effectué un voyage d'étude dans une réserve de Brenne avec le Conservatoire.

L'accueil du public

L'autre aspect important du projet est l'accueil du public sur le site. Tous pourront en profiter d'ici quelques années, lorsque le plan d'eau commencera à offrir des possibilités d'observations

intéressantes. Il est prévu un système de visites guidées sur une partie du site des Maillys pour éviter de porter atteinte à l'étang. Ainsi, à travers un sentier pédagogique balisé, le public pourra découvrir le milieu aquatique et ses richesses. Il aura tout le loisir de faire des observations à partir d'un abri-observatoire, qui servira par ailleurs de salle d'exposition et de travaux scolaires. ■

Eric Morhain

LE PROBLÈME DES GRAVIÈRES

Même si le Conservatoire s'est engagé dans ce projet, il ne cautionne pas pour autant le creusement de gravières, ni des carrières sèches. En aucun cas, ce type de réaménagement écologique ne doit servir de bonne conscience pour continuer à mitiger nos paysages comme c'est le cas dans la basse vallée de l'Yonne. Il est temps de planifier les besoins, de se concerter sur les zones d'extraction (Schéma d'Orientation des Carrières), de prévoir systématiquement des compensations en faveur du paysage, de la nature et de la ressource en eau. Enfin, il faut étudier les possibilités de réutilisation des anciens terils de carrière comme ceux de Comblanchien.



L'ÉTANG DE VILLERS-ROTTIN

Sous l'égide de Monsieur Pierre Baccot, propriétaire de l'étang de Villers-Rotin, une équipe d'élèves-ingénieurs de l'E.N.I.T.A. (Ecole Nationale des Ingénieurs des Techniques Agricoles) réalise depuis 1990 des mesures et des études diverses. Encadrés par Monsieur Philippe ROYER, professeur à l'E.N.I.T.A., les étudiants ont axé leur suivi scientifique sur la description du bassin versant, la qualité de l'eau (paramètres physico-chimiques et phytoplancton), la végétation, les sédiments, le zooplancton et le peuplement piscicole. Il en ressort que l'étang a une productivité moyenne pour les poissons (180 kg/ha/an) ; il n'est pas conçu pour un élevage intensif, le propriétaire préférant maintenir un écosystème équilibré. Ce dernier a, par ailleurs, réalisé des travaux en queue d'étang pour améliorer les capacités d'accueil des oiseaux. ■

Eric Morhain



Le Ministère de l'Environnement et sa Direction Régionale de l'Environnement (DIREN Bourgogne) apportent un concours essentiel aux actions du Conservatoire aux niveaux de :

- * réserves naturelles classées par l'Etat
- * acquisitions foncières
- * expertises
- * restauration de zones naturelles (ZNIEFF)
- * sensibilisation du public
- * contribution à 25% pour les programmes européens LIFE
- * chantiers de jeunes "environnement"



Le Conseil Régional de Bourgogne a signé une convention avec le Conservatoire le reconnaissant comme "un partenaire privilégié en matière de préservation, gestion et mise en valeur des milieux naturels de Bourgogne".

Il apporte un soutien important sur des programmes, comme les pelouses calcaires en 1992. Son intervention se situe aux niveaux suivants:

- * expertises scientifiques
- * travaux de restauration et d'entretien
- * mise en valeur pour l'accueil du public (panneaux d'information)
- * sensibilisation du public (exposition, brochures, colloques annuels...)



Le Conseil Général de Saône et Loire participe à la gestion de la réserve naturelle de La Truchère-Ratenelle: études, travaux, équipements.

La Communauté économique européenne (CEE) ouvre quelques uns de ses programmes au Conservatoire:

- * LIFE pour la conservation, la gestion et la mise en valeur de sites naturels.
- * PDZR pour des actions de mise en valeur de sites naturels dans les zones rurales défavorisées.



Le Fonds Mondial pour la Nature - section France a soutenu nos projets suivants:

- * programme "pelouses calcaires à orchidées"
- * aménagement du marais du Conois ("Maison des marais").

Il intervient sur la Loire en commun avec le Conservatoire.



La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports met à disposition permanente ou occasionnelle ses conseillers techniques régionaux: Régis Desbrosses et Michel Lecollaire. Elle contribue au financement des chantiers de jeunes.

La Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône s'est engagée avec le Conservatoire dans une opération pilote d'aménagement d'une gravière avec l'unique finalité écologique.



L'entreprise EDF en Bourgogne a soutenu le projet d'exposition "Milieux Naturels de Bourgogne" et s'est engagée à la résorption de "points noirs" causés par les lignes dans les sites naturels.



AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

L'Agence de l'eau Seine Normandie se préoccupe de la qualité des eaux et finance le Conservatoire pour une étude sur le lac de Bas Rebourseaux.

Les trois Agences de l'Eau présentes en Bourgogne ont un siège de membre associé au Conseil d'Administration du Conservatoire.

COMMUNES:
Velars sur Ouche (21)
Montceau Ragny (71)
Talant (21)

SEMCO a imprimé gratuitement ce numéro.

Il est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.

SEMCO : l'imprimeur nature!



17, rue de Colmar - 21000 Dijon
 Tél. 80 71 29 52 - Fax. 80 71 30 49